



Arrêté

fixant la composition du jury prévu à l'article 8 du décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés par la voie contractuelle dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant disposition statutaires relatives à la fonction publique d'état.

La Présidente de l'Université de Lorraine,

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état ;

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements BOE, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres de la commission de recrutement de Ingénieur-e d'Etudes dans la branche d'activité professionnelle B (Science des matériaux / caractérisation), emploi-type Ingénieur-e en technique des sciences des matériaux / caractérisation, au titre de l'année 2025, dans l'académie de NANCY-METZ :

Pauline GIACOVELLI, Ingénieur d'études, Université de Lorraine

Rémy PARTY, Attaché d'administration de l'Etat, Université de Lorraine

Fabrice GOLFIER, Professeur des Universités 1ère Classe, Université de Lorraine

Pierrick DURAND, Ingénieur de Recherche, Université de Lorraine

Fait à Nancy, le 25 Avril 2025

La Présidente de l'Université de Lorraine, et par délégation

Isabelle ARNOULD,
Directrice de l'Accompagnement et du développement RH



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

